

La grève d'avril 1869 à Seraing : l'organisation balbutiante de la contestation ouvrière, tuée dans l'œuf par la violence d'État

Lionel Vanvelthem, historien

(Institut d'histoire ouvrière, économique et sociale – IHOES)

« Mais qu'on sache bien que les ouvriers qui font des émeutes comme à Seraing n'usent pas comme ils se doivent du droit que leur a accordé la loi. Sans doute, il leur est permis de se mettre en grève, de refuser de travailler s'ils jugent leur salaire insuffisant, mais ce qu'ils n'ont pas le droit de faire, c'est peser sur la liberté de leurs frères qui veulent travailler ; c'est détruire les usines, détruire les instruments de travail. Contre de pareils excès, il faut sévir, il faut que force reste à la loi. [...] Je dis qu'en présence des excès auxquels les ouvriers se sont livrés, il faut tout d'abord se présenter avec une force respectable et faire respecter la loi. »

Jules Bara, ministre de la Justice,
à la Chambre des Représentants, 13 avril 1869¹

« Il est maintenant constaté que la grève parfaitement légitime des ouvriers puddleurs et chauffeurs de la fabrique de fer de la société Cockerill à Seraing fut convertie en émeute par la cavalerie, l'infanterie et la gendarmerie perfidement jetées sur ce point pour provoquer le peuple. Du 9 jusqu'au 12 avril, ces guerriers vaillants [...] assassinaient des ouvriers sans armes, tuaient et blessaient des passants, envahissaient des maisons privées, et se divertissaient même à faire des charges forcées sur les voyageurs claquemurés dans la gare du chemin de fer. »

[Karl Marx], mai 1869²

Introduction

« **G** rève de Seraing. Troubles graves. » Ainsi débute la chronique « Faits divers » du journal liégeois *La Meuse* des 10 et 11 avril 1869.³ La veille, le vendredi 9 avril, les ouvriers puddleurs⁴ de la société sidérurgique John Cockerill s'étaient mis en grève, rapidement rejoints par les chauffeurs⁵ et les lamineurs⁶ de cette même entreprise, ainsi que par les mineurs de divers charbonnages de la région. Du 9 au 12 avril principalement, à Seraing, mais aussi à Ougrée, Jemeppe-sur-Meuse et Flémalle-Grande, des milliers d'ouvriers arrêtent le travail et se rassemblent dans les rues, certains munis d'armes de fortune (pierres, bâtons, outils, etc.) et tiennent tête aux forces de l'ordre – gendarmes, puis militaires – envoyées en renfort pour réprimer violemment ce début de révolte et pour défendre la bonne marche de l'industrie lourde.

L'Association internationale des travailleurs (AIT), contemporaine des faits (voir encadré pages suivantes), désignera l'écrasement de ce début d'émeute sous le nom de « massacres de Seraing ».⁷ Ceux-ci s'inscrivent dans un contexte plus large d'agitation sociale et de répression sanglante prenant place dans divers bassins industriels de Wallonie, tout d'abord en région de Charleroi (émeutes du Moulin de Marchienne, 1867 ; massacre du charbonnage de l'Épine, 1868), puis en région liégeoise et dans le Borinage au début de l'année 1869. Les événements, concomitants d'une ébauche d'organisation du mouvement ouvrier, sont également révélateurs d'une crainte qui gagne une partie de la bourgeoisie de l'époque : crainte d'une « contamination » de la main-d'œuvre – alors simple outil au service de l'industrie et du capitalisme – par les idées socialistes... et aussi nécessité pour le pouvoir en place et les chefs d'industrie d'opposer aux émeutiers toute la force nécessaire pour remettre ces derniers « sur le droit chemin » et préserver la « liberté du travail ».

Ce numéro mentionne pour la première fois « les massacres de Seraing », quelques jours seulement après les événements.

Couverture de L'Internationale. Organe des Sections belges de l'Association internationale des travailleurs, 18 avril 1869, coll. IHOES (Seraing).

L'INTERNATIONALE

Organe des Sections belges

DE L'ASSOCIATION INTERNATIONALE DES TRAVAILLEURS.

PARAISANT LE SAMEDI

BUREAUX : Au *CYGNE*, Grand' Place, à Bruxelles.

Les demandes d'abonnements, les journaux d'échange et les renseignements concernant la rédaction doivent être adressés au secrétaire de la rédaction, Eugène Hins, au local de l'Association internationale des Travailleurs, au *Cygne*, Grand' Place. Les mandats sur la poste devront être inscrits au nom du secrétaire de la rédaction.

Pour les abonnements à l'étranger, le montant de l'abonnement doit être payé d'avance.

Prix du journal, le numéro 10 centimes.

ABONNEMENTS, pris au bureau du journal, un an, 4 francs. Un semestre 2 francs. Un trimestre 1 franc.

Pour les abonnements qui seront encaissés à domicile, il sera prélevé 20 centimes en plus. ABONNEMENTS pour l'étranger: Hollande, 4 an. fr. 5 50. France, 8 50. Suisse, 6 00. Angleterre, 6 00. Allemagne, 6 00. Espagne, 8 50. Italie, 8 50. Amérique, 14 00.

MEETINGS DU 18 AVRIL 1869.

JUMET, à 11 h. du matin, chez M^{me} Catherine Gouverneur, au hameau de la Querelle.

SERAING, à 2 heures de relevé, au Casino de la Concorde, à Lize.

OUBOIS-JUMET, à 3 heures de relevé, chez M. Joseph Lathieu, dit Tapé.

MANAGE, à 10 heures du matin, à l'hôtel d'Angleterre.

BAUME (St Vast), à 3 heures de relevé, au salon de M. Con tant Manderlier.

KOEKELBERG, à 5 heures du soir, au Nouveau Duc de Loraine.

BRUXELLES. — Lundi, 19 avril, séance administrative, au *Cygne*, Grand' Place, à 8 heures du soir. La Fédération a mis à son ordre du jour : 1^o Examen de la conduite de plusieurs membres accusés de trahison. 2^o Discussion d'un article additionnel au règlement. 3^o Présentation de nouveaux membres.

Dimanche 18, séance générale à l'association le Peuple. PEPINSTER. — Dimanche 25 avril, meeting au local de la section, chez M. Bayet Erwenne.

CIRCULAIRE AUX SECTIONS BELGES.

Le Conseil Général belge porte à la connaissance de toutes les sections, qu'il exclut de son sein M. Florimond Allard, comme indigne d'en faire partie, pour des motifs dont il sera rendu compte dans le prochain congrès belge.

EUG. HINS. ALP. VANDENHOUTEN. CH. MAETENS. C. DE PARPE. P. ROBIN. J. A. DELVAUX. P. CALEWAERT. H. DEPLANCKE. H. LERYCKE. E. STEENS. D. BRISMÉE. G. BRASSEUR. ZEBIER. DEBROUWER. L. VERRYCKEN et C. STANDAERT.

Adresse du Conseil Général belge aux ouvriers de Seraing et des environs.

COMPAGNONS.

De tous temps la douleur et la misère ont été la destinée du travailleur, de tous temps le peuple a gémi devant la joie de ses maîtres, a eu faim devant la satiété de ses exploités.

Mais l'homme est ainsi fait qu'il s'habitue à tout, même aux plus dures privations. La chaîne continue à lui peser, mais il la porte sans murmurer; il a perdu jusqu'au sentiment de la haine; alors il est vraiment esclave, car il ne sent plus l'opprobre de son esclavage.

Voilà, compagnons, l'état malheureux où beaucoup d'ouvriers sont réduits actuellement, c'est cette inertie qui fait la force de nos tyrans. Mais voilà que, poussés à bout, les malheureux qui jusqu'alors avaient souffert sans murmurer, font entendre des réclamations. Leurs maîtres s'étonnent de tant d'audace: ils tremblent que l'esprit d'indépendance ne se propage parmi la classe ouvrière, et pour étouffer ce monstre au berceau, ils sabrent, ils fusillent, ils mitraillent.

Mais alors, il arrive ce que ces gens sans cœur n'avaient pu prévoir; il arrive qu'au lieu du pro-

fond silence qu'ils croyaient devoir succéder au massacre, des clameurs indignées s'élèvent de tous côtés; que la haine se réveille au cœur du peuple, et qu'il est là, debout, frémissant, prêt à secouer ses chaînes.

Compagnons de Seraing, que durant trois nuits entières, les soldats que a sahré et embroché, souvent sans provocation aucune, nous l'avons poussé, ce cri d'indignation, lorsque nous avons appris l'étendue de vos maux: nous avons senti la haine nous envahir, et certes, si l'action suivait la pensée, dans le premier moment nous aurions souhaité la destruction de vos barbares exterminateurs.

Mais, compagnons, lorsque la réflexion vient succéder à ce premier mouvement d'indignation si légitime, on se trouve plongé dans un tout autre courant d'idées. Que de fois les ouvriers, poussés à bout, ont juré la ruine de leurs oppresseurs, et après un triomphe passager, sont retombés plus que jamais dans l'esclavage. C'est qu'il ne suffit pas de détruire, il faut encore édifier, et l'on n'édifie pas en un jour.

Donc, compagnons, comprenez un moment vos légitimes colères, et ne répondez pas aux provocations de l'armée.

Songez que vos maîtres ne demanderaient pas mieux que de vous voir répondre à la violence par la violence, pour avoir le prétexte d'une répression plus sanguinaire encore.

Songez que vos frères des autres parties du pays n'ont pas encore tous compris la nécessité de secouer leurs chaînes, et qu'une série de soulèvements successifs ne pourrait amener qu'une série d'échecs successifs.

Songez que, lors même que tous les ouvriers belges s'entendraient pour faire triompher leur cause, ils seraient impuissants, aussi longtemps que dans les grands Etats de l'Europe le despotisme trônera triomphant, sur les cadavres de ses victimes.

Songez enfin que l'émeute ne conduit à rien; qu'il faut que la révolution soit préparée; qu'il faut que, du jour où elle sera triomphante, elle puisse, presque sans secousses, substituer un nouvel ordre des choses au lieu et place de l'ancien ordre qui n'est plus que du désordre.

Ainsi, compagnons, du calme: maintenez vos prétentions légitimes, mais ne vous laissez pas entraîner à la violence. Sachez attendre! votre jour viendra.

Entrez en masse dans l'Association Internationale des Travailleurs: là, vous apprendrez vos droits, et les moyens que vous devez employer pour les faire triompher; là, vous vous unirez à vos frères de toutes les parties du pays et du monde entier. Et lorsque toutes les forces ou-

vières seront unies et instruites de ce qu'elles ont à faire, ce jour là, de tous les points du monde à la fois, les travailleurs feront entendre leur voix qui fera croître l'iniquité et inaugurerà la Justice. Ce jour-là, compagnons, nous ne vous dirons plus: soyez calmes: nous vous crierons: en avant!

Jusque-là soyez patients, et attendez votre heure.

Bruxelles, le 13 avril 1869.

Le Conseil général belge.

E. HINS. A. VANDENHOUTEN. CH. MAETENS. C. DE PARPE. P. ROBIN. J. A. DELVAUX. P. CALEWAERT. H. DEPLANCKE. H. LERYCKE. E. STEENS. D. BRISMÉE. G. BRASSEUR. ZEBIER. DEBROUWER. L. VERRYCKEN, et C. STANDAERT.

P. S. En présence de ce qui se passe à Seraing et dans les environs, nous engageons les ouvriers houilliers, lamineurs, chauffeurs et puddleurs, à ne pas venir y travailler.

Nous engageons de même les ouvriers moulins à ne pas se présenter à Verviers.

LES MASSACRES DE SERAING.

Il y a quinze jours à peine que nous mentionnions l'anniversaire des massacres de l'Épine: le pouvoir s'est aperçu qu'il était en retard sur son massacre annuel, et il s'est empressé de donner ses ordres. En conséquence, les journées du 9, 10 et 11 avril, nous avons eu à Seraing une nouvelle St-Barthélémy des Travailleurs.

Mais commençons par le commencement, et remontons aux prétextes dont on a déguisé ces attentats.

Le 2 avril une grève a commencé parmi les ouvriers puddleurs de Seraing. C'est une catégorie d'ouvriers qui mérite certes d'être bien payée et bien traitée, car ils sont cassés avant 40 ans. Eh! bien, beaucoup ne gagnent que quatre francs par jour, et gagneraient ils encore tous les 6 à 7 francs par jour que leur attribue le JOURNAL DE LIÈGE, que ce serait encore bien peu. Ne faut-il pas qu'ils aiment beaucoup d'argent pour ne pas aller passer les dix ou quinze ans, où ils traînent après la quarantaine, dans un hôpital ou un dépôt de mendicité. Les souffleurs verriers qui, comme eux, un métier rude et épouant, gagnent du moins, 2, 3, et jusqu'à quatre cents francs par mois: les ouvriers d'élite tout même plus loin.

Nous empruntons au *REVUE* de Seraing, l'exposé des débuts de la grève:

Le 2 avril courant, les ouvriers puddleurs et chauffeurs de la fabrique de fer de la société Cockerill, à Seraing, se sont mis en grève.

Après les renseignements recueillis, voici leur principal grief:

Les ouvriers sont payés au mille kilos de produits fabriqués et doivent faire par journée un minimum de 8 charges ou *caïlons*. Cela fait, il leur est libre de berner à leur travail et de quitter l'usine quelle que soit l'heure; seulement, si la brigade qui doit continuer le travail sur le même four n'est pas arrivée et afin de ne pas laisser le four inactif, ils font une nouvelle charge avant de quitter et l'un d'eux reste pour surveiller la marche du four jusqu'à l'arrivée de son remplacement.

Généralement les ouvriers se bornent à faire le mini-

L'Association internationale des travailleurs ⁸

Dans la seconde moitié du 19^e siècle, la mondialisation économique et commerciale est en plein essor. L'accroissement de la mobilité des personnes, rendu possible par la révolution des transports, profite alors aux seuls patrons, industriels et financiers, qui ont la possibilité de mettre en concurrence la main-d'œuvre européenne et, dès lors, de bloquer ou diminuer les salaires – une forme de « dumping social » avant l'heure.

C'est dans ce contexte qu'est fondée, le 28 septembre 1864 au Saint-Martin's Hall à Londres, l'Association internationale des travailleurs, par des ouvriers et militants de différentes nationalités. L'AIT porte l'ambition d'organiser la solidarité ouvrière dans les pays industrialisés. Elle répond au besoin de la classe laborieuse de se fédérer internationalement pour opposer à la mondialisation capitaliste une autre forme de mondialisation : celle des travailleurs, pour leur émancipation et pour la défense de leurs droits.

Si l'AIT n'invente pas la solidarité ouvrière internationale, elle lui donne malgré tout une envergure inédite. En premier lieu, elle développe un réseau de communication permettant de répercuter auprès de ses membres les revendications, grèves, actions, etc., menées par les travailleurs et travailleuses principalement en Europe et aux États-Unis. Mais elle ne fait pas que ça : elle couvre, soutient, voire coordonne également ces actions sur le terrain. Pour mener à bien ses missions, l'AIT se dote d'un Conseil général basé à Londres, ainsi que de sections nationales et locales. L'Association est ainsi présente en Belgique dès 1865 : des sections se développent progressivement dans les grandes villes et dans les principales zones industrielles du pays.

L'AIT ne constitue pas un bloc monolithique : elle est en effet traversée par de nombreux courants politiques allant du réformisme au communisme révolutionnaire. On y retrouve des syndicalistes et des socialistes modérés, des « mutuellistes » disciples de Pierre-Joseph Proudhon, des communistes (ou « collectivistes ») partisans de Karl Marx et de Friedrich Engels ou encore des anarchistes (ou « anti-autoritaires ») influencés entre autres par la pensée de Mikhaïl Bakounine.

Ces diverses tendances arriveront à cohabiter un temps au sein de l'AIT, mais la division entre communistes et anarchistes ne fait que s'accroître au fil des ans, allant jusqu'à entraîner, peu de temps après le revers de la Commune de Paris (1871), une scission de l'Association en raison notamment d'un désaccord majeur sur la manière de mener la révolution sociale et de parvenir à terme à l'émancipation des travailleurs et travailleuses : si Marx est favorable à la participation politique du mouvement ouvrier au sein des structures étatiques, Bakounine s'y montre farouchement opposé. Ce dernier, exclu de l'AIT au Congrès de La Haye de 1872, sera avec d'autres anarchistes l'un des initiateurs de l'Internationale anti-autoritaire, qui aura comme épiscentre le canton du Jura, en Suisse. L'AIT ne s'en remettra pas : vivant encore pendant quelques années, elle sera finalement officiellement dissoute le 15 juillet 1876 lors d'un ultime congrès réuni à Philadelphie.

Pendant seulement quelques années donc, de nombreux militants progressistes de diverses obédiences auront utilisé le laboratoire de l'AIT pour expérimenter concrètement de nouveaux modes d'action et pour confronter leurs idées en faveur de l'émancipation de la classe ouvrière. Certes, l'expérience de l'AIT aura été de courte durée, mais elle aura malgré tout marqué de son empreinte la structuration du mouvement ouvrier dans le dernier tiers du 19^e siècle, notamment en Belgique, où elle a favorisé le développement des premières coopératives ou caisses d'entraide indépendantes du patronat – comme la société mutualiste « La Solidarité », fondée en 1869 à Fayt-lez-Manage – et encouragé le développement des structures syndicales.

Ce mouvement de contestation, parmi les premiers de cette ampleur en région liégeoise, servira souvent d'exemple au sein du mouvement socialiste. Ainsi sera-t-il repris comme événement important, voire fondateur, par Eugène Hins (l'un des principaux dirigeants de l'AIT en Belgique, dont nous reparlerons plus loin), mais aussi par Karl Marx lui-même, qui citera nommément la grève de Seraing quelques semaines à peine après les faits, dans un article écrit au nom du Conseil général de l'AIT et intitulé « The Belgian Massacres » (« Les massacres en Belgique » en français).⁹ Plus tard, au début du 20^e siècle, le député socialiste Louis Bertrand consacrera lui aussi plusieurs pages aux émeutiers de Seraing dans son *Histoire de la démocratie et du socialisme*.¹⁰

Ces événements sont également évoqués en filigrane par plusieurs historiens spécialistes du mouvement ouvrier belge (Marcel Liebman¹¹, Jean Puissant¹²) et ont par ailleurs fait l'objet d'une description détaillée dans un mémoire de licence consacré à l'histoire du socialisme à Seraing au 19^e siècle.¹³ Une recherche minutieuse et plus complète sur base des sources d'époque¹⁴ et d'un dépouillement de la presse – locale comme nationale, voire internationale ; bourgeoise comme socialiste – est en cours au moment de finaliser le présent article (février 2024). Elle fera l'objet d'une étude plus complète qui sera publiée par l'IHOES dans le courant du premier semestre 2025. Le texte que vous avez devant les yeux constitue en quelque sorte un avant-goût de cette prochaine étude. Il s'intéresse succinctement aux origines des mouvements sociaux qui ont secoué la Wallonie à la fin des années 1860, avant de proposer une chronologie de la grève d'avril 1869 à Seraing et, en guise de conclusion, de poser la question des suites de cette grève, à court et moyen termes.

Aux origines de la colère ouvrière

À l'instar des grèves antérieures en région carolorégienne, la grève sérésienne d'avril 1869 est à replacer dans un climat de récession touchant principalement les secteurs métallurgique et minier en Wallonie, qui emploient des dizaines de milliers de travailleurs et travailleuses. Les salaires stagnent, voire diminuent, tandis que le prix des denrées augmente

considérablement, entraînant pénurie alimentaire et famine dans de très nombreuses familles. Dès lors, rien d'étonnant à ce que la plupart des conflits sociaux qui éclatent dans ces années-là aient pour principale revendication une augmentation générale des salaires afin de compenser la hausse du coût de la vie, revendication à laquelle s'ajoutent parfois d'autres demandes secondaires, comme l'amélioration des conditions de travail, la modification d'un règlement ou d'un horaire, etc. L'exercice du droit de grève est par ailleurs facilité, toutes proportions gardées, par l'abrogation, en 1866, de l'article 415 du Code pénal qui punissait jusque-là d'emprisonnement toute coalition d'ouvriers en vue de faire cesser le travail.

Il convient également de souligner l'influence de l'Association internationale des travailleurs sur ces premières grandes grèves. Certes, ce n'est pas l'AIT elle-même qui déclenche ces conflits sociaux, mais celle-ci joue néanmoins un rôle important dans la conscientisation de la population ouvrière face aux préjudices de classe qu'elle subit en permanence. Fin des années 1860, l'AIT organise de nombreux meetings en Belgique et communique par voie de presse. C'est ainsi que le 17 janvier 1869 paraît le premier numéro de *L'Internationale. Organe des Sections belges de l'Association internationale des travailleurs*, qui permet « d'entretenir des relations suivies avec les sections, de les tenir au courant de tout ce qui se pass[e], tant dans les différentes sections de la Belgique que parmi celles des autres pays ».¹⁵ Le journal *L'Internationale* recense chaque semaine, au sein d'un « Cahier du travail », les nombreuses injustices dont sont victimes les ouvriers, ainsi que les « plaintes et griefs » relayés par les différentes sections de l'AIT. Cet hebdomadaire constitue en quelque sorte le contre-pied de la presse libérale de l'époque (*La Meuse, L'Écho du Parlement, L'Indépendance belge*, etc.) ; une presse libérale qui relaye quant à elle massivement le point de vue des patrons et des capitaines d'industrie... et n'a de cesse de mettre en garde son lectorat contre le désordre provoqué par les meneurs de l'AIT qui – selon cette même presse – insufflent de dangereuses idées socialistes au sein de la classe ouvrière.

Les émeutes d'avril 1869 à Seraing : une brève chronologie

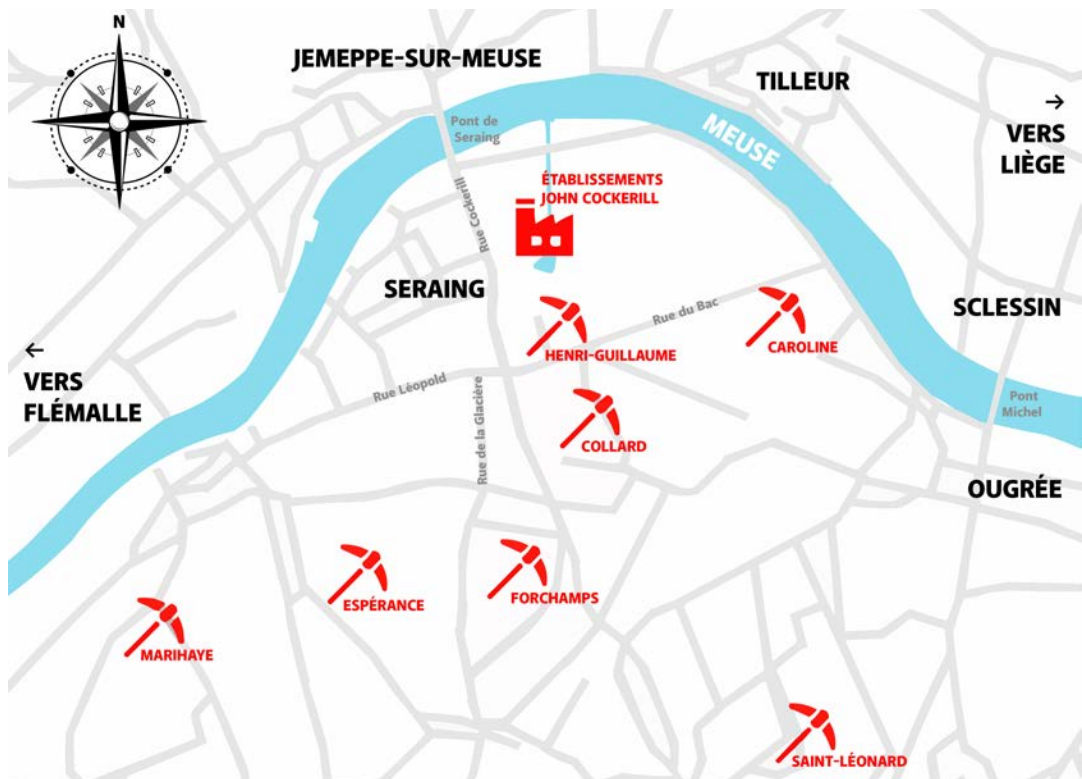
Que s'est-il passé plus spécifiquement en avril 1869 à Seraing et dans ses alentours ? Pourquoi les ouvriers se sont-ils mis en grève ? Quelles étaient leurs revendications ?¹⁶ En fait, l'origine de ce mouvement social remonte au vendredi 2 avril 1869. Ce jour-là, les ouvriers puddleurs de la société John Cockerill se mettent en grève pour deux raisons principales : en premier lieu, ils refusent de travailler davantage sans augmentation salariale et, en second lieu, ils réclament le départ d'un chef de fabrication qu'ils considèrent comme particulièrement odieux.

Ils reprennent rapidement le travail, mais le vendredi suivant, le 9 avril 1869, constatant que leurs griefs ne sont absolument pas pris en compte par la direction et que le chef de fabrication est de nouveau en poste, ils se remettent en grève dès la matinée. Ils sont rejoints, en signe de solidarité, par les chauffeurs et les lamineurs de la même entreprise et par les ouvriers mineurs de différents puits de charbonnage, en premier lieu les houillères Caroline, Collard et Henri-Guillaume. Les mineurs n'ont pas de revendications aussi claires que celles de leurs camarades sidérurgistes ; tout au plus s'étaient-ils plaints auparavant de leur trop maigre salaire.

L'après-midi, les ouvriers demeurent pacifiquement devant les ateliers de puddlage et les laminoirs de la société Cockerill, ainsi qu'à l'entrée du charbonnage de Marihaye (à l'ouest du territoire sérésien), mais l'arrivée progressive d'une vingtaine de gendarmes à cheval envenime la situation. La soirée du 9 avril est ainsi beaucoup plus animée que la journée : des ouvriers se réunissent rue du Bac¹⁷ et jettent des pierres contre des réverbères, ainsi que dans les fenêtres des établissements Cockerill tout proches, puis sur la police, la gendarmerie et le bourgmestre de Seraing¹⁸ arrivés sur les lieux.

La société John Cockerill forme déjà à cette époque une « usine intégrée », gérant toute la chaîne de production de l'acier – depuis l'extraction des matières premières jusqu'à la production de produits semi-finis et finis – et occupant des milliers de travailleurs. Dès lors, tant le patronat liégeois que les autorités publiques locales redoutent une extension rapide du conflit social par « contagion » des différents sites de production. Face aux risques

d'émeute, ils font rapidement appel aux militaires. Si ce recours à l'armée pour gérer un « simple » problème d'ordre public peut nous paraître complètement disproportionné aujourd'hui, il ne l'était pas du tout à cette époque où la violence d'État était monnaie courante pour réprimer durement la moindre colère populaire.¹⁹ L'idée majoritaire qui avait cours alors au sein de la classe dirigeante était qu'il fallait arrêter net, par la force si nécessaire, tout trouble mettant en péril le bon fonctionnement de l'industrie.



Cette carte permet de situer la rue du Bac (aujourd'hui disparue), la rue Cockerill et l'ancien pont suspendu de Seraing (qui ont tous les trois été le théâtre d'affrontements lors de la grève d'avril 1869), ainsi que diverses installations industrielles ou charbonnières de la zone.

Carte schématique de la ville de Seraing et de ses alentours en 1867, réalisée par l'auteur sur base notamment de la *Carte topographique de la Belgique*, à l'échelle 1:20 000, en couleurs, Bruxelles, collection des Cartes et plans de la Bibliothèque royale de Belgique, 1876.

Dès la soirée du 9 avril, plusieurs divisions armées arrivent pour épauler la gendarmerie. Les premiers détachements occupent le pont de Seraing²⁰, afin de couper la communication entre les centres ouvriers disposés de part et d'autre des rives du fleuve. Le journal *La Meuse* du lundi suivant nous donne de nombreux renseignements sur les forces envoyées en renfort : quarante cavaliers de l'artillerie de Liège (armés de sabres) et quatre bataillons d'infanterie (dotés de baïonnettes) répartis à différents points stratégiques (à l'intérieur des établissements John Cockerill, au Val-Saint-Lambert, aux charbonnages de Marihaye et d'Espérance). Le 9 avril toujours, en début de nuit, les premières troupes arrivées sur place tentent de disperser des grévistes rassemblés aux alentours de la rue Cockerill : après trois sommations, cavalerie et infanterie mènent la charge et poursuivent les ouvriers, parfois jusque dans leur maison, faisant de nombreux blessés et procédant à des arrestations.

Le samedi 10 avril, l'ambiance est toujours extrêmement tendue : de nombreux ouvriers manifestent en rue et, en soirée, des grévistes constituent des piquets devant les houillères des Kessales (à Jemeppe-sur-Meuse), puis Henri-Guillaume (à Seraing) pour tenter d'empêcher les mineurs qui doivent prendre leur service de nuit de descendre dans la fosse. Au charbonnage Henri-Guillaume notamment, les troupes chargent quelques groupes d'ouvriers qui refusent de se disperser (ou qui ne se dispersent pas assez vite) et blessent à nouveau un certain nombre d'entre eux.

Devant l'importance des événements de Seraing, le Conseil général de l'AIT décide, de son côté, d'envoyer sur place comme rapporteur l'un de ses principaux dirigeants belges, le journaliste, professeur et militant socialiste bruxellois Eugène Hins. Celui-ci arrive sur les lieux le dimanche 11 avril en matinée. *L'Internationale* du 18 avril contient le rapport circonstancié de ce dernier, qui reprend plusieurs récits d'ouvriers grévistes et de témoins oculaires.²¹ En outre, un meeting de l'AIT est organisé ce dimanche-là en fin d'après-midi au Casino de la Concorde (siège de la section sérésienne de l'AIT). Eugène Hins et des membres des sections locales y prennent la parole, notamment pour « engager les ouvriers à répondre à la violence par la modération » et pour « obtenir des mineurs la promesse qu'ils retourneraient au travail le lendemain », de manière à circonscrire la grève aux seuls sidérurgistes et procurer les ressources nécessaires pour soutenir les grévistes.²²

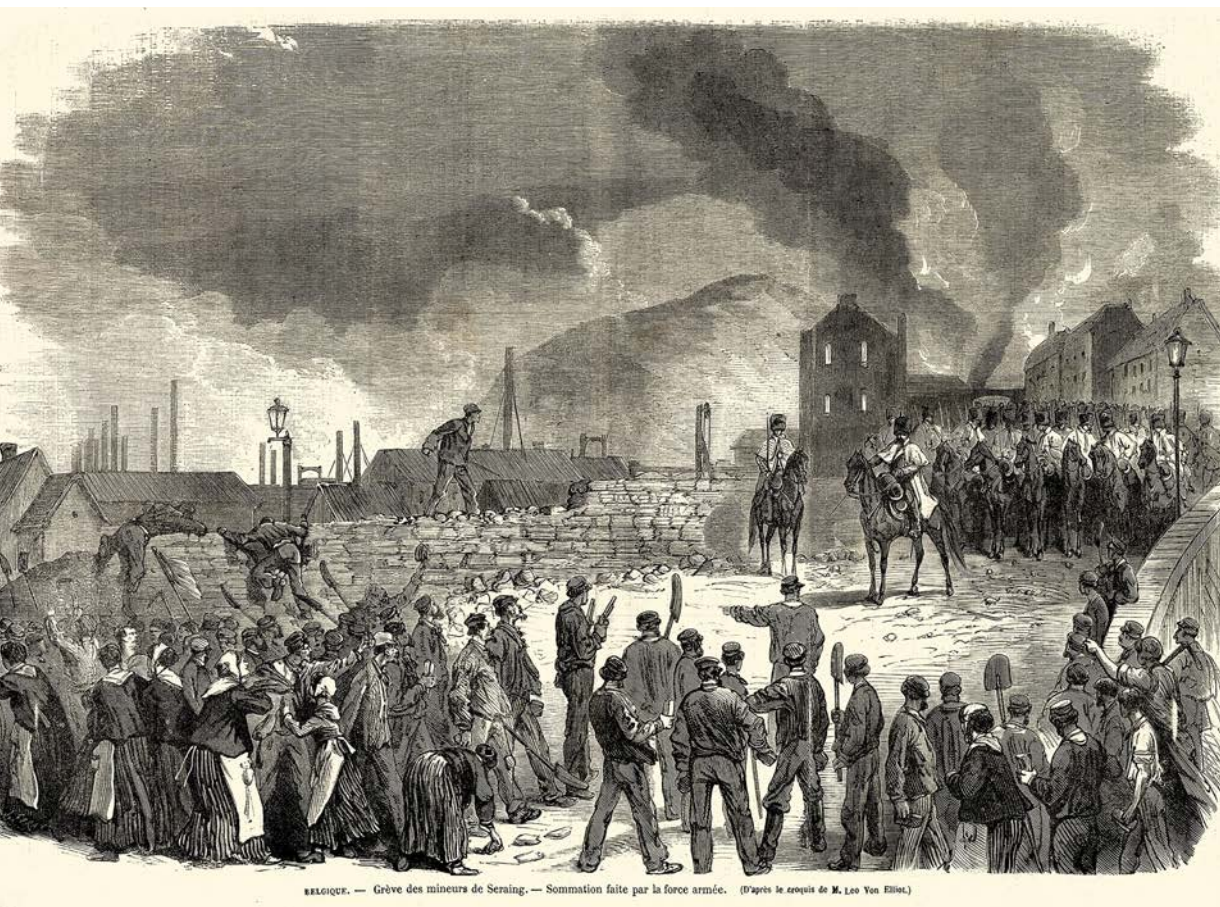
Cet appel au calme et à la stricte limitation du conflit s'inscrit dans la droite ligne de la politique de l'AIT en ce qui concerne la grève utilisée comme arme de négociation : l'Association est très soucieuse de son apparence et souhaite casser l'image que lui accole trop souvent la presse bourgeoise d'agiter la population ouvrière en y semant les graines de la révolte. Dès lors, si elle soutient certaines grèves, elle le fait toujours avec parcimonie et tente d'organiser au mieux le conflit, l'idée sous-jacente étant qu'une grève désorganisée, loin d'être bénéfique, risque au contraire de nuire à la fois financièrement et politiquement aux travailleurs et travailleuses.²³

Le mot d'ordre de l'AIT est assez bien suivi, puisque, dès le lundi 12 avril, le travail reprend dans plusieurs charbonnages. Ce jour-là, une réclamation est par ailleurs affichée dans les rues de Seraing « au nom de tous les ouvriers houilleurs » de la société John Cockerill « pour obtenir une augmentation de salaire et une réduction de tâche ». Réponse cinglante du directeur général Eugène Sadoine :

“
La direction croit de son devoir de faire connaître à cette catégorie d'ouvriers qu'elle ne peut satisfaire à leur demande et qu'elle ne consentira à reprendre le travail aux charbonnages qu'aux conditions antérieures à la grève. [...] Les ouvriers qui ne veulent pas rentrer à ces conditions peuvent reprendre leur livret.”²⁴

Face à cette provocation patronale, la colère est palpable le soir du 12 avril et, à nouveau, les troupes chargent un attroupement d'ouvriers. Les soldats occupent par ailleurs certaines maisons et procèdent à de nouvelles arrestations. Finalement, la grève n'aura duré que quelques jours, se soldant par un échec cuisant. Les charges militaires violentes, les arrestations, les patrouilles et les sentinelles postées aux quatre coins de la région – discrètement la journée, beaucoup moins la nuit tombée, d'après Eugène Hins – ont eu raison de la volonté des grévistes qui n'ont absolument rien obtenu : certains reprennent le travail dès le mardi 13. Ils seront beaucoup plus nombreux le lendemain, ce qui permettra la reprise progressive du travail dans les houillères et dans les ateliers sidérurgiques.

La répression de la grève aura fait de très nombreux blessés – certains très grièvement – et au moins un mort parmi les ouvriers.²⁵ Dans une bien moindre mesure, certains gendarmes et soldats ont également été blessés, ainsi que quelques bourgeois de passage qui, alors qu'ils se trouvaient le dimanche en gare de Seraing, ont été pris à tort pour des meneurs par les gendarmes !



Ce dessin, évocation de la confrontation à Seraing entre la cavalerie et une foule de grévistes, ne constitue pas une représentation fidèle des lieux, ni des événements.

« BELGIQUE. – Grève des mineurs de Seraing. – Sommaton faite par la force armée », gravure parue dans *Le Monde illustré*, n° 628, 24 avril 1869, p. 265, coll. IHOES (Seraing)/CB.

En guise de conclusion : quelles suites, quelles conséquences ?

La grève d'avril 1869 à Seraing débouche sur un échec total, mais les faits seront tout de même assez graves pour être discutés à la Chambre des représentants dès le 13 avril 1869. Eudore Pirmez, homme politique libéral, industriel et alors ministre de l'Intérieur, ose la phrase suivante : « On a usé d'une grande modération à Seraing. La troupe ne s'est servie de ses armes qu'à la dernière extrémité. Cette modération, le gouvernement en usera toujours, mais il fera en sorte aussi que la force reste à la loi et que la liberté des maîtres et des ouvriers soit respectée. »²⁶

La sortie du ministre ne fera cependant pas l'unanimité sur les bancs de l'assemblée. Ainsi le député catholique Émile Coomans lui répondra-t-il qu'en ce qui concerne « les événements de Seraing [il] est à espérer qu'on prouvera que les troupes et la gendarmerie ont fait un usage modéré de la force et qu'elles n'en ont pas usé à tort, bien que malheureusement on ait blessé des personnes inoffensives. Je crois aussi qu'il ne faut pas se hâter de mettre les troupes en présence du peuple. » Bref, les « massacres de Seraing » auront au moins eu le mérite de placer sur la table des discussions législatives la question de la légitimité de la violence publique envers la population ouvrière.

La courte grève d'avril 1869 peut être considérée, avec d'autres de la même époque et jusqu'à un certain point, comme l'un des tout premiers jalons de l'histoire des grandes luttes ouvrières de la fin du 19^e siècle. Après plusieurs générations de travailleurs-outils sacrifiés sur l'autel du capitalisme outrancier, le mouvement ouvrier commence à s'organiser et à se défendre, lentement mais sûrement. Nous sommes alors deux ans à peine avant le début de la Commune de Paris et dix-sept ans seulement avant la révolte sociale belge de 1886, qui est à l'origine des premières lois régulant, très timidement certes, le travail des ouvriers... Deux événements qui seront eux aussi réprimés dans le sang par la violence d'État. ■

Notes de fin

- 1 *L'Écho du Parlement*, 14 avril 1869, p. 2.
- 2 « Les massacres en Belgique. Manifeste du Conseil général de Londres. À tous les membres de l'Association internationale des Travailleurs », *L'Internationale. Organe des Sections belges de l'Association internationale des travailleurs*, 15 mai 1869, p. 1.
- 3 *La Meuse*, 10-11 avril 1869, p. 1.
- 4 Ouvriers qui travaillent au puddlage, technique d'affinage de la fonte par brassage dans un four à réverbère. Ce procédé sera progressivement abandonné au tournant du 20^e siècle au profit d'autres procédés d'affinage utilisant des convertisseurs moins gourmands en énergie.
- 5 Le terme « chauffeurs » fait ici référence aux chauffeurs de four, autrement dit aux ouvriers chargés d'augmenter et de maintenir la température des fours à métaux.
- 6 Ouvriers travaillant au laminage, procédé de réduction de l'épaisseur d'un métal à l'aide d'un laminoir.
- 7 Ce sont les termes utilisés directement après les faits par l'hebdomadaire *L'Internationale...*, 18 avril 1869, p. 1.
- 8 Cet encadré prend notamment appui sur les recherches de l'historien Nicolas Delalande sur les « solidarités ouvrières » : DELALANDE N., *La lutte et l'entraide. L'âge des solidarités ouvrières*, Paris, 2019.
- 9 Voir l'extrait mis en exergue en page 1.
- 10 BERTRAND L., *Histoire de la démocratie et du socialisme en Belgique depuis 1830*, t. 2, 3^e partie, Bruxelles, 1907, p. 162-166.
- 11 Les faits sont par exemple effleurés en quelques mots dans LIEBMAN M., *Les socialistes belges 1885-1914. La révolte et l'organisation*, Bruxelles, 1979, p. 13-14.
- 12 Voir par exemple : PUISSANT J., « Eugène Hins », notice biographique, *Le Maitron. Dictionnaire biographique. Mouvement ouvrier, mouvement social*, version mise en ligne le 28 juin 2021, dernière modification le 5 novembre 2023, <https://maitron.fr/spip.php?article241310>. Les « massacres de Seraing » y sont brièvement évoqués.
- 13 NIHOTTE-LACROIX V., *Contribution à l'histoire du socialisme à Seraing-sur-Meuse entre 1848 et 1900*, mémoire de licence, Liège, 1955-1956, p. 100-112 notamment.
- 14 Parmi ces sources, citons une liasse d'archives conservée aux Archives de l'État à Liège, Fonds de la sûreté publique de la province de Liège 1831-1914, dos. 6/A « relatif aux mesures de maintien de l'ordre adoptées durant les grèves en province de Liège et durant les meetings de l'Association internationale des Travailleurs. 2 janvier 1869 - 10 mai 1869 ».

- 15 *L'Internationale...*, 17 janvier 1869, p. 1.
- 16 Outre les sources déjà citées, cette chronologie prend appui sur le dépouillement de certains journaux de l'époque, tant du côté de la presse libérale que de la presse socialiste (comme *L'Internationale...* de la première moitié de l'année 1869).
- 17 La rue du Bac est le nom d'une ancienne rue de Seraing, qui prolongeait vers l'est de la ville la rue Léopold (actuelle rue Ferrer) et débouchait sur le quai (actuelle avenue Greiner). Elle tire son nom de l'embarcation qui jadis reliait les deux rives de la Meuse entre Seraing et Tilleur. Jouxant les établissements de la société Cockerill, cette rue a disparu au début du 20^e siècle à la suite de l'expansion du domaine sidérurgique.
- 18 Au moment des troubles d'avril 1869, le bourgmestre de Seraing est Guillaume Kamp, en fonction de 1862 à fin 1869. Voir notamment : PICALUSA L., *Histoire de Seraing*, Seraing, 1904, p. 76-78.
- 19 Le recours à l'armée pour maintenir l'ordre public a même été théorisé dans des ouvrages à la fin du 19^e siècle, comme dans BASTENIER G., *Réquisition de la force armée en temps de troubles pour apaiser les émeutes et rétablir l'ordre*, 2^e édition entièrement revue et corrigée, Liège, 1889.
- 20 Pont suspendu inauguré en 1843 et remplacé par un autre pont en 1905. Il se trouvait à environ 140 mètres en amont de l'actuel pont de Seraing (construit quant à lui en 1960). Voir notamment : BRAHAM M., « Le pont suspendu de Seraing », *Les ponts métalliques historiques belges*, 2019, PDF disponible en ligne : <http://tinyurl.com/2s4c588p>.
- 21 *L'Internationale...*, 18 avril 1869, p. 1-3.
- 22 *Ibidem*, p. 2.
- 23 Au sujet des positions de l'AIT sur les grèves, voir notamment : DELALANDE N., *La lutte et l'entraide...*, p. 100-104. À noter que certains courants présents au début de l'AIT – comme les proudhoniens ou certains socialistes anglais – sont purement et simplement contre la grève.
- 24 *La Meuse*, 13 avril 1869, p. 2.
- 25 Difficile de préciser le nombre exact de victimes, car contrairement à d'autres « massacres », l'armée n'a pas tiré dans la foule ni infligé de blessures entraînant une mort directe. Dans son rapport publié dans *L'Internationale...* (voir note 21), Eugène Hins écrit notamment à ce sujet : « [...] quant aux morts on en citait deux, mais combien de malheureux auront été mourir à l'écart ». *L'Écho du Parlement* du 14 avril 1869, p. 1, signale le décès à l'hôpital d'un ouvrier du nom de Nicolas Deneper, des suites d'une double blessure : un coup de sabre le vendredi 9, puis un coup de baïonnette le samedi 10 ! Le même journal ajoute : « C'est jusqu'ici la seule personne qui ait perdu la vie ; mais un second blessé est aussi en danger de mort et deux autres ouvriers ont reçu des blessures graves. » Marcel Liebman, quant à lui, mentionne également deux tués (LIEBMAN M., *Les socialistes belges...*, p. 14).
- 26 *L'Écho du Parlement*, 14 avril 1869, p. 2.